

LIGUE DE GOLF
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE



ffgolf®

VADEMECUM 2021

MAJ le 04/03/2021



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

15 rue Gaston Roupnel - 21200 Beaune - Tél. : 03 80 25 09 72
contact@liguegolfbfc.org - <http://www.liguegolfbfc.org>

<i>MOT DU PRESIDENT</i>	4
<i>LE COMITE DIRECTEUR</i>	5
<i>EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE</i>	6
<i>PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX</i>	2
<i>ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</i>	3
<i>ARBITRES</i>	6
<i>REGLEMENTS SPÉCIFIQUES ÉPREUVES DE LA LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</i>	9
<i>CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE</i>	10
<i>ORGANISATION GENERALE</i>	11
ÉPREUVES DE LIGUE	13
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 1 MESSIEURS et DAMES</i>	14
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 2 MESSIEURS</i>	15
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DES EQUIPES 2 - MESSIEURS</i>	16
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS & DAMES</i>	17
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS</i>	18
<i>CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL</i>	20
<i>TROPHEE DE LIGUE PAR EQUIPE</i>	21
ÉPREUVES JEUNES	22
<i>GRAND PRIX JEUNE DU CHATEAU D'AVOISE</i>	25
<i>CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF - FINALE REGIONALE</i>	27
<i>REGLEMENT SPECIFIQUE EPREUVES INTER-REGIONALES DE L'EST</i>	28
<i>QUALIFICATION REGIONNALE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES M.I.R – U12 et BENJAMIN.ES</i>	30
<i>CHAMPIONNAT REGIONAL U12 – BENJAMIN.ES - MINIMES</i>	30
<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL MINIMES ET CADETS</i>	34
<i>GRAND PRIX JEUNE DE PRUNEVILLE</i>	35
ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES	37
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION DAMES</i>	38
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS</i>	39
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEURS DAMES</i>	40
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEUR MESSIEURS</i>	41
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS</i>	42
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS DAMES</i>	43
<i>INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS</i>	44
GOLF ENTREPRISE	45
<i>CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT</i>	46
<i>COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES</i>	47
<i>CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS</i>	48

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

GOLF FÉMININ	49
<i>CALENDRIER - GOLF FEMININ 2021</i>	50
COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	51
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)</i>	52
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)</i>	54
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)</i>	55
<i>COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)</i>	56
<i>CLUBS BFC EN DIVISIONS FEDERALES 2021</i>	57

Après l'année 2020 très bouleversée par une crise sanitaire sans précédent, il appartient à la Ligue de préparer la saison sportive 2021 comme si tout pouvait se dérouler normalement.

Pour ce faire, tous les règlements ont été revus, corrigés ou actualisés. Le calendrier des compétitions comporte de nombreuses épreuves, à l'attention de joueurs ou joueuses de tout âge, dames ou hommes, en individuel ou en équipe et dans différentes formules de jeu. Un très gros chantier qui a concerné les salariés de la ligue et de nombreux bénévoles de différentes commissions.

A l'heure où le vademecum est publié, il n'y a aucune certitude, ni visibilité sur le démarrage des premières compétitions en mars et avril.

Si les conditions sanitaires n'évoluent pas positivement nous adopterons le principe suivant : annonce de l'annulation ou du report au plus tard à j-15 pour les épreuves régionales et à M-1 pour les épreuves nationales.

Il faudra, à tous ceux qui sont concernés et impliqués, faire preuve de patience et attendre les décisions gouvernementales et fédérales que nous devons appliquer.

Reprogrammer des épreuves quand le calendrier est déjà établi. Cela ne pourra se faire qu'avec l'aide des clubs recevant les épreuves, les arbitres, les OEC et tous ceux qui participent au bon déroulement d'une compétition.

Mais, à chaque fois que cela sera possible, le report sera privilégié à l'annulation pure et simple. Maintenir le maximum d'épreuves en 2021 c'est l'objectif prioritaire que nous nous sommes fixés.

Soyez assurés que les membres du Comité Directeur et les salariés sont mobilisés plus que jamais dans cette période inédite.

Claude SCHATZ

[Retour sommaire](#)

Claude SCHATZ

Président

06 61 29 05 09 - schatz.claude@orange.fr

Christelle VOELKLIN

Trésorière

06 12 10 06 79 - c.vo@hotmail.fr

Françoise ERRERA

Secrétaire

06 37 44 02 65 - f.errera@yahoo.fr

Michel CORBERAND

Commission jeux – règlement - arbitrage

06 84 52 43 40 michel.corberand@gmail.com

Yves BEURRIER

Commission Communication / réseaux
sociaux, site internet

06 81 30 06 76 - ybeurrier@orange.fr

François BOURRELLIER

Relation Comités Départementaux/clubs

06 74 50 20 16 - fbourrellier@orange.fr

Edith CYLINSKI

Responsable Féminines

06 81 04 85 96 - edcylinski@orange.fr

Paul VENTURI

Responsable - Golf Entreprises

06 71 85 26 74 - paul.venturi@orange.fr

Hafedh LIMAM

Commission Développement et Santé
06 11 30 35 84 - hafedh.limam@orange.fr

François Xavier CHATOUILLOT

Responsable Golf Seniors
03 84 85 14 28 fx.chatouillot@wanadoo.fr

Wilfrid BOIREAU

Délégué Jeunes

06 85 68 08 71 - wboireau@femto-st.fr

Anna ROSIER

Coordinatrice jeunes/parents

06 31 28 91 69 - anna.rosier@free.fr

Thierry JEANNOT

Responsable Handigolf

06 19 24 43 07 - tjeannot@orange.fr

Frédérique ROUX

Médecin de Ligue

06 87 52 74 58 - Frederique.roux3@orange.fr

[Retour sommaire](#)

CONSEILLÈRE TECHNIQUE FEDERALE (CTF)

Emmanuelle GERHART (Ligue de Bourgogne Franche Comté)

06 11 67 01 97 – emmanuelle.gerhart@gmail.com

PROS REFERENTS – GROUPE LIGUE « U10 »

Amandine SCHREINER (Golf de Val de Sorne)

06 11 05 36 50 – amandineschreiner@hotmail.com

Germain CHAPOTEL (Golf de la Chassagne)

06 16 82 70 62 – chapotelg@gmail.com

PROS REFERENTS – GROUPE INTERLIGUE « U12 »

Emmanuelle GERHART

Mervin ROCCHI (Golf de Prunevelle)

06 85 56 78 16 – mervinrocchi@gmail.com

PROS REFERENTS LIGUE/COACHING U12 - U14 - U16

Emmanuelle GERHART

Maxence FAYARD (golf Val de Sorne)

06 70 63 09 57 – maxence-fayard@orange.fr

Joël VEZIN - (golf Prunevelle)

06 88 68 90 30 – j.vezin@wanadoo.fr

DELEGUES DE LA COMMISSION JEUNES

Wilfrid BOIREAU et Anna ROSIER

[Retour sommaire](#)

PRÉSIDENTS DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

Frédéric PIERRART

frederic.pierrart@wanadoo.fr - 06 41 99 10 51

COMITE DEPARTEMENTAL DU DOUBS (25)

Frédéric RUCKSTUHL

fred.ruckstuhl@gmail.com - 06 62 92 98 59

COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)

Thierry FUGAIN

thierry.fugain@orange.fr - 06 95 30 26 52

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

Claude LORiot

p.golf71@orange.fr - 06 85 70 69 27

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

François BOURRELLIER

fbourrellier@orange.fr - 06 74 50 20 16

[Retour sommaire](#)

ANNUAIRE DES GOLFS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

21 - Côte d'Or

- 640 Beaune-Levernois – **18 trous**
21200 Levernois contact@golfdebeaune.com
Tél. 03 80 24 10 29
- 2248 La Chassagne – **9 trous**
21410 Malain golflachassagne@aol.com
Tél. 03 80 40 78 57
- 881 Château de Chailly – **18 trous**
21320 Chailly s/Armançon golf@chailly.com
Tél. 03 80 90 30 40
- 106 Dijon-Bourgogne – **27 trous**
21490 Norges la Ville accueil@golfdijonbourgogne.com
Tél. 03 80 35 71 10
- 892 Pré Lamy – **9 trous**
Le Brouillard - 21390 Précy sur Thil golfprelamy@gmail.com
Tél. 03 80 64 46 83
- 617 Quetigny – **18 trous**
Rue du Golf - 21800 Quetigny pcosterg@bluegreen.fr
Tél. 03 80 48 95 20
- 981 Salives – **9 trous**
Larçon 21580 Salives golfdesalives@gmail.com
Tél. 03 80 75 66 43
- 817 Venarey-les-Laumes - **compact**
24 rue M. Berthelot 21150 Venarey-les-Laumes golfdevenarey@orange.fr
Tél. 03 80 96 16 41

25 - Doubs

- 94 Besançon – **18 trous**
La Chevillotte 25620 Mamirolle accueil@golfbesancon.com
Tél. 03 81 55 73 54
- 31 Prunevelle – **18 trous**
Lieu-dit Les Petits Bans
25420 Dampierre sur le Doubs golf.prunevelle@wanadoo.fr
Tél. 03.81.98.11.77
- 718 Château de Bournel – **18 trous**
Château Bournel 25680 Cubry info@bournel.com
Tél. 03 81 86 00 10
- 1474 Golf de Pontarlier – **18 trous**
La Grange des Pauvres 25300 Pontarlier golfclubpontarlier@yahoo.fr
Tél 03 81 39 14 44
- 1905 **Practice** Swin-Golf de Montenois
Route de Lougres 25260 Montenois montenois.swin@gmail.com
Tél 03 63 48 12 77

39 - Jura

- 224 Golf du Val d'Amour- **9 trous**
Chemin du Golf 39100 Parcey valdamour@bluegreen.fr
Tél 03 84 71 04 23
- 602 Golf de Val de Sorne/Lons le Saunier – **18 trous**
Moulin des Cuchots 39570 Vernantois info@valdesorne.com
Tél. : 03 84 43 04 80

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- 685 Golf du Mont Saint-Jean – **18 trous**
286 Route du Mont Saint-Jean 39220 Les Rousses
golfstjean@wanadoo.fr
Tél. : 03 84 60 09 71
- 815 Golf de Saint-Claude - **11 trous**
Le Villars 39200 Villars Saint-Sauveur
info@golf-saint-claude.com
Tél. : 03 84 41 05 14
- 363 Golf du Rochat – **18 trous**
1305 Route de Noirmont 39220 Les Rousses
info@golfdurochat.com
Tél. : 03 84 60 06 25
- 2140 Golf des 4 Saisons – **9 trous**
Chemin de Malaval 39300 CROTENAY
golfdes4saisons@gmail.com
Tél. : 06 15 27 19 93

58 - Nièvre

- 100 Nivernais – **18 trous**
Le Bardonnay - 58470 Magny Cours
golf-public-du-nivernais@wanadoo.fr
Tél. 03 86 58 04 04

70 – Haute Saône

- 416 Golf de Luxeuil-Bellevue – **18 trous**
RN 57 - 70240 Genevrey
golfdeluxeuilbellevue@wanadoo.fr
Tél. 03 84 95 82 00
- 1962 **Practice** Swin-Golf
Rue de Traves 70130 Noidans le Ferroux
contact@les-jardins-etang.com
Tél 03 84 68 41 05

71 - Saône et Loire

- 520 Autun - **11 trous**
Les Ragots - 71400 Autun
golf.autun@wanadoo.fr
Tél. 03 85 52 09 28
- 1325 Bourbon Lancy – **9 trous**
Givalois - 71140 Bourbon-Lancy
bourbon.lancy.golf@orange.fr
Tél. 03 85 89 05 48
- 126 Chalon sur Saône – **24 trous**
Parc de loisirs St Nicolas
71380 Chatenoy en Bresse
contact@golfchalon.com
Tél. 03 85 93 49 65
- 1033 Château d'Avoise – **18 trous**
71210 Montchanin
soulaic@club-internet.fr
Tél. 03 85 78 19 19
- 567 Mâcon La Salle **27 trous**
71260 Macon la Salle
golf.maconlasalle@wanadoo.fr
Tél. 03 85 36 09 71
- 1155 Montceau les Mines - **compact**
Parc St Louis - 71300 Montceau les Mines
golf.montceaulesmines@wanadoo.fr
Tél. 03 85 58 38 88

89 - Yonne

- 120 Clairis - **18 trous**
Domaine de Clairis - 89150 Savigny sur Clairis
golfdeclairis89150@gmail.com
Tél. 03 86 86 33 90

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

- | | | |
|------|--|---|
| 691 | Roncemay - 18 trous
Château du Roncemay - 89110 Aillant sur Tholon | reservation@roncemay.com
Tél. 03 86 73 50 50 |
| 615 | Senonais - 9 trous
Les Ursules - 89140 Lixy | golfdusenonais@orange.fr
Tél. 03 86 66 58 46 |
| 1745 | Practice Agglomération Senonaise
12 rue de la république 89100 Sens | golfclub.sens@gmail.com
Tél 06 84 51 86 07 |
| 873 | Tanlay - 9 trous
Parc du Château, 89430 Tanlay | golfduchateaudetanlay@wanadoo.fr
Tél. 03 86 75 72 92 |
| 1908 | Pitch & Putt de Misery - compact
35 grande rue - 89480 Crain | golfmisery@orange.fr
Tél. 03 86 81 74 92 |
| 2536 | Golf des 4 Arpents - Practice
Chemin de la chapelle - 89470 Moneteau | aga.practice@gmail.com
Tél. 03 45 02 76 14 |

90 - Territoire de Belfort

- | | | |
|-----|---|---|
| 659 | Golf de Rougemont le Château - 18 trous
Route de Masevaux
90110 Rougemont le Château | golf.rougemont@wanadoo.fr
Tél. : 03 84 23 74 74 |
|-----|---|---|

[Retour sommaire](#)

National – DT	GARRAUD J. Claude	Quetigny
Nationale - DT/ Formatrice	JANOT Françoise	Autun
International DT	SORET Bernard	Macon la Salle
Fédéral/Formateur	CORBERAND Michel	Luxeuil
Fédéral/Formateur	DANTZER Nicolas	Rougemont
Fédéral	SCHATZ Claude	Quetigny
Ligue	BUIRETTE Hervé	Chalon sur Saône
Ligue	DESMARET Joël	Luxeuil
Ligue	GASTEL Jean	Quetigny
Ligue	GRANDGUILLAUME Jacques	Prunevelle
Ligue	LECOSSOIS Alain	Dijon Norges
Ligue	PETETIN Henri	Val de Sorne
Ligue	PETITJEAN Evelyne	Besançon
Ligue	REUILLE Michel	Dijon Norges
Ligue stagiaire	FALCOZ Guy	Bournel
Ligue Stagiaire	FUGAIN Thierry	Le Rochat
Ligue Stagiaire	LEVET Jean-Claude	Roncemay
Ligue stagiaire	MARLIER Frédéric	Luxeuil
Ligue stagiaire	PENIN Michel	Dijon-Bourgogne
Ligue stagiaire	RUCKSTUHL Frédéric	Prunevelle
Ligue stagiaire	SCHAAF Markus	Quetigny
Ligue stagiaire	VUILLAUME Patrick	Val de Sorne

CALENDRIER 2021

AVRIL

10/11	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Val de Sorne
13/14	TROPHEE SENIORS	Seniors	Dijon Bourgogne
16 au 18	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Wantzenau
17/18	CHPT LIGUE/EQUIPE	Div 1 Mess. & Dames	Chailly
17/18	CHPT LIGUE/EQUIPE	Div 2 Mess. & Eq. 2 Mess	Avoise
17/18	CHPT LIGUE/EQUIPE	Promo Mess. & Dames	Beaune
24/25	GRAND PRIX ADULTES	All	Dijon Bourgogne
24/25	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Cherisey

MAI

1/2	PROMOTION IR	Dames	Mâcon la salle
1/2	GRAND PRIX ADULTES	All	Roncemay
6/7	TROPHEE SENIORS	Seniors	Roncemay
8/9	PROMOTION IR	Messieurs	Châlons en Champ.
15/16	GRAND PRIX ADULTES	All	Mâcon la salle
19/20	TROPHEE SENIORS	Seniors	Avoise
22/23	GRAND PRIX ADULTES	All	Quetigny
26/27	TROPHEE SENIORS	All	Quetigny
29/30	MIR 1	U12 - U14 - U16	Beaune

JUIN

3/4	TROPHEE SENIORS	Seniors	Val de Sorne
5/6	GRAND PRIX ADULTES	All	Prunevelle
19/20	PROMOTION IR	Mid Amateurs Messieurs	Luxeuil
19/20	MIR 2	U12 - U14 - U16	Quetigny
26/27	PROMOTION IR	Mid Amateurs Dames	Epinal
26/27	GRAND PRIX JEUNES	U12 - U14 - U16	Avoise
25 au 27	INTERNATIONAUX France	Vétérans	Mâcon la Salle
25 au 27	GRAND PRIX ADULTES	All (Catégorie 3)	Besançon

JUILLET

3	FINALE DU CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF		Chalon s/Saône
3/4	GRAND PRIX SELECTIF	Seniors	Avoise
7/8	QUALIF. FIR JEUNES	U12 - U14 - U16	Golf du Rhin
9 au 11	GRAND PRIX ADULTES	All	Val de Sorne
10/11	GRAND PRIX SENIORS & CLASSIC MID AMATEURS		Dijon Bourgogne
15/16	PROMO GARÇONS	U16	Alsace Golf Links
15 au 17	PROMO FILLES Promo A	U16	Dijon Bourgogne
25 au 31	CHAMPIONNAT FRANCE	Jeunes	Le Gouverneur
31	CHPT LIGUE INDIV	Seniors	Dijon Bourgogne

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

AOUT

28/29	GRAND PRIX JEUNES	Majeur U14	Troyes La Cordelière
-------	-------------------	------------	----------------------

SEPTEMBRE

2/3	TROPHEE SENIORS	Seniors	Chalon s/Saône
9/10	TROPHEE SENIORS	Seniors	Nivernais
11/12	CHPT DE LIGUE INDIV.	All	Besançon
18/19	GRAND PRIX JEUNES	U12 – U14 – U16	Prunevelle
25/26	PROMOTION IR	Seniors Dames	Bournel
25/26	PROMOTION IR	Seniors Messieurs	Soufflenheim

OCTOBRE

2/3	TROPHEE DE LIGUE	Equipe mixte	Prunevelle
25 au 28	INTERLIGUES	U12	La Baule
29 au 1 ^{er} nov.	CHPT FRANCE	Filles/ Minimes - Cadettes	Moliets
29 au 1 ^{er} nov.	CHPT DE France	Garçons/Minimes - Cadets	Gd St Emilionnais

[Retour sommaire](#)

REGLEMENTS SPÉCIFIQUES EPREUVES DE LA LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Ces règlements s'ajoutent aux règlements généraux du vade-mecum des Clubs de la FFGolf

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve sera constitué du ou des arbitres désignés par la Commission Sportive de la Ligue, et/ou des personnes (1 à 3) désignées par la commission sportive du club recevant l'épreuve.

Dans les conditions définies par les Règles de Golf, seuls, le ou les arbitres désignés par la Ligue ont autorité pour prendre une décision sur les Règles. Pour les compétitions sans arbitre, une cellule de veille peut être mise en place (téléphone dédié). Le Comité se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve, ou de la faire jouer sur un nombre de tours inférieur à celui prévu au règlement particulier, ce, même après le début de l'épreuve.

Le Comité doit veiller au respect des directives de la FFG relatives à la lutte contre le jeu lent. Les membres du Comité ne doivent pas participer à l'épreuve et doivent être présents pendant toute la durée de l'épreuve.

COMPETITIONS DE LIGUE PAR EQUIPES

Les compétitions par équipes sont gérées sur extranet. Date limite des clubs et équipiers sur extranet.

NB : **Un club pré-inscrit doit confirmer son inscription**

- Inscription et règlement : 160€ par chèque à l'ordre de la ligue de golf BFC ou par virement.

COMPETITIONS DE LIGUE INDIVIDUELLES

Championnat de Ligue Individuel : Inscription et règlement : 4 jours au plus tard avant le début de l'épreuve sur la plateforme Hello Asso [Cliquez ici](#)

Pour le **championnat de ligue seniors** inscriptions auprès du club organisateur ou du responsable du golf seniors.

HORAIRES ET REUNIONS DES CAPITAINES

Les horaires du premier tour seront établis par le Comité de l'épreuve en accord avec le club recevant. Ils seront disponibles au moins **7 jours à l'avance**, ils seront également communiqués par e-mail au capitaine si ce dernier a renseigné ses coordonnées sur extranet.

Pour les **compétitions par équipe**, la réunion des capitaines aura lieu le jour du 1^{er} tour, à l'heure inscrit sur la feuille de départ).

RESULTATS

Le Comité de l'Epreuve est responsable de la proclamation des résultats. Il doit faire un compte-rendu de la compétition. Ces informations seront transmises à la Ligue et à la FFGolf par fichier informatique.

[Retour sommaire](#)

CAHIER DES CHARGES DES ÉPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE

TABLEAU OFFICIEL

Prévoir un tableau officiel **2x1 m minimum** et à l'abri des intempéries.

SECURITE

Le club devra informer les services de secours de l'organisation de la compétition (Envoi d'un mail au SDDIS)

Le club devra prévoir un ensemble de dispositions permettant de traiter une urgence médicale.

PLAN D'EVACUATION DU TERRAIN

Le club devra le fournir obligatoirement et avoir pris à l'avance toute disposition pour son exécution.

SIGNAUX SONORES POUR INTERRUPTION ET REPRISE DU JEU

Il est obligatoire que soient disponibles et en état de marche trois cornes de brume et leur recharge.

HEURES D'OUVERTURE

Vestiaire, practice, pro shop, bar avec sandwichs : 1 heure avant le premier départ.

SECRETARIAT

Prévoir un renfort pour la durée de l'épreuve.

STARTER

Le club doit prévoir la présence d'un starter pour toute la durée de la compétition.

RECORDING

Le club doit mettre à disposition une personne pour assurer la gestion du recording et à cet effet, une salle doit être mise à disposition.

MARQUAGE DU TERRAIN

Il sera assuré par l'arbitre et / ou l'OEC désignés pour cette compétition. Une personne désignée par la Commission Sportive du club pourra accompagner l'arbitre sur le terrain et le club devra lui fournir tout moyen de marquage en liaison avec la Ligue.

PREPARATION DU TERRAIN

Il est conseillé aux clubs de se rapprocher des spécifications mentionnées et arrêtées lors de son étalonnage.

CHARIOTS

Un minimum de dix chariots doit être disponible

VOITURETTES

Mettre à la disposition du Comité de l'Epreuve et des Arbitres **au moins trois voiturettes**.

DEPARTS MEMBRES OU GREEN-FEES

Aucun départ avant le premier départ du matin. Des départs peuvent être autorisés en 4 balles ½ heure après le dernier départ du trou N° 1. Aucun départ autorisé si le nombre de compétiteurs inscrits nécessite de faire partir simultanément du tee du 1 et du tee du 10.

PARTICIPATION DU CLUB

Mise à disposition des installations du club pour la durée de l'épreuve et la veille.

JOURNEE D'ENTRAINEMENT

La veille de la compétition, accès au terrain gratuit pour les joueurs qui participent à l'épreuve. En dehors de cette journée, le green-fee pourrait être d'un montant réduit à l'appréciation des clubs, condition valable uniquement la semaine qui précède l'épreuve, ne concernant que les joueurs qui participent à celle-ci et qui ne peuvent pas être présents à la journée d'entraînement.

PARTICIPATION DE LA LIGUE

- 1 – La Ligue fournira aux personnes désignées par elle des talkies walkies.
- 2 – Les cannes et bombes de peinture nécessaires au marquage du terrain.
- 3 – La Ligue prendra en charge les frais des personnes désignées par elle.
- 4 – La Ligue est responsable de la dotation.
- 5 – La Ligue garantit une indemnité au club organisateur pour la location du terrain à savoir :

En ce qui concerne les Grands Prix ou assimilés (Grands Prix, Classic Mid - Amateurs, Trophée Seniors) la Ligue ne prend à sa charge que les talkies si la compétition est pourvue d'arbitres.

INDEMNISATION AUX CLUBS RECEVANT LES EPREUVES

COMPETITIONS JEUNES

- **MIR 1 - CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES**

- indemnité Terrain : € 1200 pour les deux jours de compétition.
(journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : € 250

- **MIR 2 – CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES avec dotation**

- indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 1200 pour les deux jours de compétition.
(journée de reconnaissance gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : € 350

- **FINALE DU CHALLENGE DES EG**

- indemnité versée au club recevant l'épreuve : € 400 € la journée
- Cocktail : € 200

AUTRES COMPETITIONS DE LIGUE

- **Championnat de Ligue par équipe - Championnat de Ligue individuel - Championnat de Ligue individuel Séniors - Trophées de Ligue par équipe.**

- Indemnité versée au club : 1 000€/jour (journée de reco gratuite la veille de la compétition)
- Cocktail : **250€**

CAS PARTICULIER DES GRANDS PRIX, GRANDS PRIX JEUNES – CLASSICS MID AMATEURS ET TROPHEES SENIORS :
Se référer au vade-mecum fédéral 1.2.1/4 – 1.2.1/5 – 1.2.1/6 -1.2.1/7.

[Retour sommaire](#)

CATEGORIES D'AGE 2021

Catégorie Nationale		Millésime	Age	Catégorie Internationale	
				Dames	Messieurs
U 12	Enfant	De 2021 à 2013	De 0 à 8ans	Girls	Boys
	Poucet 1	2012	9 ans	Girls	Boys
	Poucet 2	2011	10 ans	Girls	Boys
	Poussin 1	2010	11 ans	Girls	Boys
	Poussin 2	2009	12 ans	Girls	Boys
U 14	Benjamin 1	2008	13 ans	Girls	Boys
	Benjamin 2	2007	14 ans	Girls	Boys
U 16	Minime 1	2006	15 ans	Girls	Boys
	Minime 2	2005	16 ans	Girls	Boys
	Cadet 1	2004	17 ans	Girls	Boys
	Cadet 2	2003	18 ans	Girls	Boys
	Jeune Adulte	2002 à 2000	de 19 à 21 ans	Ladie junior	Youths
	Adulte	1999 à 1997	de 22 à 24 ans	Amateur	Amateurs
	Mid Amateur	1996 à 1972	de 25 à 49 ans*	Mid Amateur	Mid Amateurs
	Seniors	1971 - 1957	50 ans – 64 ans	Seniors	Seniors
	Vétérans	1956 et moins	65 ans et plus*	Vétérans	Vétérans
Pour les compétitions en catégorie d'âge Mid Amateurs et Seniors :					
L'âge pris en compte est celui à la date anniversaire au moins au jour de la veille de l'épreuve.					

[Retour sommaire](#)

ÉPREUVES DE LIGUE

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 1 MESSIEURS et DAMES

GOLF DE CHAILLY- 17 & 18 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 1 Messieurs :

Besançon – Chailly – Chalon – Dijon - Pruneville – Quetigny – Senonais – Val de Sorne

Division 1 Dames :

Autun - Besançon – Bournel - Chalon – Quetigny – Roncemay – Val d'Amour – Val de Sorne

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe."

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La première journée en formule **Stroke Play brut** :

Messieurs 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus

Dames 4 simples/18 trous – les 3 meilleurs scores par équipe sont retenus

La seconde journée en formule **Match Play**

Messieurs 1 Foursome et 4 simples

Dames 1 Foursome et 2 simples

Demi-finale et finale : Les équipes classées de 1 à 4 à l'issue de la première journée, joueront les demi-finales le matin (1 VS 4 et 2 VS 3). Les clubs vainqueurs joueront la finale l'après-midi qui attribuera le titre de champion régional par équipe.

Matches de barrage pour le maintien en D1 : Les équipes classées de 5 à 8 lors de la première journée joueront le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7. Les deux équipes perdantes descendent en D2.

MARQUES DE DEPARTS : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) un mois avant l'épreuve

Inscription des équipiers : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) sept jours avant l'épreuve.

(L'index retenu est celui du 17/03/2021).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueuses potentielles pour les dames.

Droit de jeu : **160 €** par chèque ou virement

PRIX

Un trophée récompensera l'équipe victorieuse.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DIVISION 2 MESSIEURS

GOLF DU CHATEAU D'AVOISE - 17 & 18 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

Division 2 Messieurs

Autun - Avoise - Beaune - Bournel - La Chassagne - Macon - Nivernais - Roncemay

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division régionale ou promotion et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions. A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe."

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées :

La première journée en formule **Stroke Play brut** - 6 simples/18 trous - les 5 meilleurs scores par équipe sont retenus.

A l'issue de ce tour conventionnel qualificative :

La seconde journée en formule **Match Play** - 1 Foursome et 4 simples.

MARQUES DE DEPART : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels.

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du 17/03/2021).

CLASSEMENT

Les 4 premiers à l'issue de la première journée joueront la Montée en D1. 1 VS 4, 2 VS 3.

A l'issue des demi-finales les deux équipes victorieuses monteront en D1.

Les équipes classées de 5 à 8 s'affronteront pour le maintien : 5 VS 8 et 6 VS 7.

Les deux équipes perdantes redescendront en Promotion.

Droit de jeu : **160€** par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - DES EQUIPES 2 - MESSIEURS

GOLF DU CHATEAU D'AVOISE - 17 & 18 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT

Ouvert aux joueurs licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club.

Ouvert à une seule équipe par Club **qui a déjà une équipe inscrite** dans les divisions 1 ou 2.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Si un club présente une équipe 2, un joueur peut apparaître sur Extranet dans la composition des deux équipes, (Division 1 et 2 et championnat équipe 2), mais il ne peut jouer qu'une seule des deux compétitions.

A partir du moment où il joue les qualifications ou s'il est inscrit sur une feuille de Match Play, il n'est plus éligible pour l'autre équipe.

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

Forme de jeu préconisée :

Le nombre d'équipes sera **limité à 8** et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuve sur 2 jours : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

(Les départs se feront pour chaque tour après la compétition de Division 2 ayant lieu sur le même site)

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur Extranet (<http://wnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des joueurs : sur Extranet (<http://wnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Droit de jeu : **160€** par chèque ou virement

PRIX

Souvenir offert par la Ligue au Club champion des équipes 2 Messieurs de la Ligue.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS & DAMES

GOLF DE BEAUNE – 17 & 18 AVRIL

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affilié à la ligue de Bourgogne Franche- Comté.

Les joueurs inscrits doivent être licenciés à la FFGOLF pour l'année en cours, à jour du certificat médical et membre de l'AS de leur club. **Compétition ouverte aux clubs qui ne sont pas en division.**

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

Réunion des Capitaines le matin du 1^{er} tour

La compétition se déroule sur deux journées en **stroke play brut** intégral.

Pour chaque tour chez les Messieurs : **6 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Pour chaque tour chez les Dames : **4 simples/36 trous/18 trous par jour.**

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Marques de départs : blancs (2) pour les Messieurs et bleus (4) pour les Dames

Toutefois, le comité de l'épreuve est invité à tenir compte des conditions météorologiques et en particulier des conditions de « roules » (pour adapter les longueurs de terrain pour la compétition).

ENGAGEMENT

Inscription du club : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **un mois avant l'épreuve**

Inscription des équipiers : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **sept jours avant l'épreuve**

(L'index retenu est celui du 17/03/2021).

Le capitaine ne pourra inscrire qu'une seule équipe formée d'un maximum de 12 joueurs potentiels pour les Messieurs et 8 joueurs pour les Dames.

A l'issue des 2 tours conventionnels **les 2 premiers clubs Messieurs montent en Division2 et les 2 premiers clubs Dames montent en Division1.**

Droit de jeu : **160** € par chèque ou virement

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS

GOLF DE DIJON BOUGOGNE – SAMEDI 31 JUILLET

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins **50 ans le 30 juillet 2021**.

CATEGORIES ET FORME DE JEU

Groupe A – Stroke play brut

Dames :	1ère série	index inférieur ou égal à 20.0	Repères rouges
Messieurs	1ère série	index inférieur ou égal à 15.0	Repères jaunes

Départage des ex-aequo : En cas d'égalité pour la première place pour la série 1 dames et la série 1 Messieurs, le départage se fera en play off trou par trou.

Groupe B – Stableford

Dames :	2ème série	index supérieur ou égal à 20.1	Repères rouges
Messieurs :	2ème série	index compris entre 15.1 et 20.0	Repères jaunes

Groupe C – Stableford

Messieurs	3ème série	index supérieurs ou égal à 20.1	Repères jaunes
-----------	------------	---------------------------------	----------------

Pour les joueuses/ joueurs des Groupes B et C le départage est automatiquement géré par RMS.

MODALITES DE DEPART

Départs simultanés du 1 et du 10 par ordre décroissant des index, en deux vagues une le matin et une seconde l'après-midi.

Le cahier des charges des compétitions fédérales s'applique à savoir pas de mixité ni au niveau des sexes ni au niveau des groupes.

La responsabilité des départs appartient au Comité de l'épreuve, en fonction des inscriptions :

Vague 1 le matin : 3ème série messieurs puis 2ème série messieurs (puis 2ème série dames.)
Vague 2 l'après-midi (puis 2ème série dames.) 1ère série dames et 1ère série messieurs.

Pour les départs de la vague 1 du matin, et seulement si des aménagements sont possibles, il sera tenu compte des couples qui jouent la compétition et/ou des joueurs qui covoitent si kilométrage important pour se rendre sur le lieu de la compétition.

Pour les départs de la vague 2 de l'après-midi : Pour la 1ère série dames et la 1ère série messieurs aucun aménagement pour l'ordre des départs.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs dont un minimum de 33 joueuses.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Comité le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Comité peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Clôture des inscriptions : vendredi 23 juillet à minuit.

- **Pour les membres SG BFC** : l'inscription se fera dans leur club respectif via le programme spécifique SG BFC.
- **Pour les autres** : inscription auprès du trésorier : (25€) par chèque à l'ordre SGBFC à envoyer à Mr Guy BOUHOT 7 rue de la 2ème Escadre 21600 Longvic.

PRIX

Un trophée offert par la Ligue au gagnant de la 1ère série Dames et de la 1ère série Messieurs.

Un lot au gagnant de la 3ème série messieurs, de la 2ème série messieurs et de la 2ème série dames.

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL

GOLF DE BESANÇON – 11 & 12 SEPTEMBRE

EPREUVE COMPTANT POUR LE MERITE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les joueurs : ouvert à tous les joueurs(ses) licencié(e)s et membres de l'Association Sportive de leur club Bourguignon ou Franc-Comtois.

FORME DE JEU

Stroke Play brut 36 trous, 18 trous par tour.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, départage en play-off trou par trou.

SERIES ET MARQUES DE DEPART :

Index maximum requis à la date de clôture des inscriptions.

Dames **index < 28.5**

Marques bleues

Messieurs **index < 24.5**

Marques blanches

CLASSEMENT :

1^{ère} brut Dames et 1^{er} brut messieurs. **Cette compétition comptant pour le mérite national amateur** ne doit comporter que deux séries et deux marques de départ.

ENGAGEMENT

Le nombre d'inscrits est limité à 144 joueurs

Inscription et règlement : jusqu'au 04 septembre 2021 à minuit sur le compte Hello Asso en cliquant [ici](#)

- **50 euros** pour les adultes

- **35 euros** pour les jeunes nés entre 1996 et 2000.

- **25 euros** pour les jeunes nés entre 2001 et 2002.

- **gratuit** pour les jeunes nés en 2003 ou après

PRIX

- Un trophée sera décerné aux vainqueurs Dames et Messieurs.

[Retour sommaire](#)

GOLF DE PRUNEVILLE – 2 & 3 OCTOBRE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une seule équipe par club.

Ouvert à tous les clubs avec terrain homologué affiliés à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.
Être licencié FFGolf et membre de l'A.S du club qu'ils/elles représentent

Messieurs - index < 24.4 un mois avant l'épreuve

Dames - index < 27.4 un mois avant l'épreuve

Pour les équipes : Composées de 6 joueurs avec au moins un joueur et une joueuse par équipe.
Le total journalier (pour chaque tour) des index arrondis des équipiers participant à la rencontre devra être supérieur ou égal à 72 sachant que l'index retenu est celui arrêté au **2 septembre 2021**.

FORME DE JEU

Réunion des capitaines le matin du 1^{er} tour

Samedi : Un tour en stroke play foursome – **3 foursomes** - 2 meilleures Cartes retenues.

Dimanche : Un tour en stroke play brut – **6 simples** – 5 meilleures cartes retenues.

Possibilité de remplacer 2 compétiteurs ou compétitrices ayant joué le samedi.

Marques de départ : **Rouges** pour les Dames et **jaunes** pour les Messieurs. Les capitaines ont le libre choix de l'ordre dans lequel les joueurs se présentent au départ (simples et foursomes).

CLASSEMENT : Il sera établi par **addition des 2 meilleures scores du samedi avec les 5 meilleurs scores du dimanche**. En Cas d'abandon, forfait ou de disqualification d'un joueur, joueuse, d'un foursome, la carte sera considérée comme le plus mauvais score de l'équipe pour la journée concernée.

DEPARTAGE : en comparant le cumul des cartes avec le score le moins bon, puis celui des meilleures cartes puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : via extranet un mois avant le début de l'épreuve

Inscriptions des joueurs : via extranet 7 jours avant le début de l'épreuve

Droit de jeu : **€ 160** par chèque ou virement

PRIX

Un trophée sera remis à l'équipe gagnante.

[Retour sommaire](#)

ÉPREUVES JEUNES

GRAND PRIX JEUNES VAL DE SORNE

Samedi 10 & Dimanche 11 AVRIL 2021

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2020 de 35 euros de catégorie Minimale ou moins.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **120 joueurs** dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC 120	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement 42	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement 15	Wild Cards : Nombre maximum autorisé 12
Minimes		6	3	
Benjamins		18	6	
U12		18	6	

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

Epreuve non-fumeur.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

Extérieurs 40€

Membres du club 20€

Ouverture des inscriptions : lundi 15 février 2021.

Clôture des inscriptions le vendredi 26 Mars 2021.

La liste des joueurs retenus sera publiée le lundi 29 Mars à partir de 15h00.

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail (info@valdesorne.com)

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Marques de départs

FILLES

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

GARÇONS

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

Remise des Prix : classement brut uniquement

Le dimanche 5 Avril 2020 à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club et OEC : Damien DE BREUVAND

Des trois arbitres désignés par la Ligue

GRAND PRIX JEUNE DU CHATEAU D'AVOISE

Samedi 26 & Dimanche 27 JUIN 2021

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2021 de 35 euros.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à **144** joueurs dont 15 filles minimum et 14 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant garçons et filles + les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	144	51	15	14
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
U12		21	6	

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement la veille de l'épreuve (réservation auprès du golf d'Avoise - 03 85 78 19 19)

Extérieurs 40€

Membres du club 20€

Clôture des inscriptions le vendredi 9 juin 2021.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mercredi 16 juin 2021

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier à : Golf d'Avoise – Rond-point de l'Europe 71210 MONTCHANIN – tel. 03 85 78 19 19 ou mail soulajc@club-internet.fr suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

Site internet : golf-avoise.com

Marques de départs

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque catégorie, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

Remise des Prix : classement brut uniquement

Le dimanche 14 juin à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

Directeur du Club : Alexandre TOUGEY

OEC : Sandra DUCERF

Responsable Jeunes : Charles Genevois

Des trois arbitres désignés par la Ligue

[Retour sommaire](#)

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF - FINALE REGIONALE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

GOLF DE CHALON SUR SAÔNE – 3 JUILLET 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 07/06/2021 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)

Équipiers : 8 joueurs ou joueuses inscrits dans une des trois catégories du règlement du challenge des écoles de golf, **dont au moins 2 de la catégorie 50 à 54 d'index** (catégorie d'index à la date d'ouverture du Challenge le 18/10/2020).

Inscription des clubs et des équipiers :

Confirmation de participation auprès de la ligue avant le 15 juin 2021

FORMULE DE JEU

4 Greensome strokeplay (mixed-up ou non) sur 9 trous.

2 Greensome du 1 au 9 pour chaque club et 2 Greensome du 10 au 18 pour chaque club.

Le total des 4 cartes de l'équipe donnera leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte.

Les marques de départ sont celles préconisées par la FFGolf (en fonction de l'âge et du niveau).
Les 5 meilleures équipes au classement final seront récompensées.

Chariots électriques appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ :

Du 1 au 9 : 13H à 14H30

Du 10 au 18 : 13H à 14H30

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- La location du Terrain
- 1 jeton par joueur
- La rémunération du pro accompagnateur
- Cocktail de remise des prix et les lots

[Retour sommaire](#)

REGLEMENT SPECIFIQUE EPREUVES INTER-REGIONALES DE L'EST

*Ce règlement a été accepté par les ligues de L'est et de Bourgogne Franche-Comté.
Il figurera dans leur vademecum respectif.*

QUALIFICATION – CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES (M.I.R)

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Lors de la **Qualification Interrégionale** le nombre maximum de participants est fixé à **83**.

Dans chaque catégorie, chaque ligue pourra envoyer à l'épreuve interrégionale un nombre de joueurs calculé sur la répartition conclue entre les 2 ligues soit :

REPARTITION IR EST 2021

Lors de la **Qualification Interrégionale (M.I.R)** le nombre maximum de participants est fixé à **83**. Ce quota se répartit comme suit :

	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GRAND EST	TOTAL
QUOTAS FINALE IR EST 2021	24	49	73+10 = 83

10 wc « flottantes » seront à disposition de l'IR EST ↙

2. ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION AUX FRAIS

L'inscription par jeune est de 25 euros (pris en charge par sa Ligue)

La ligue organisatrice de l'épreuve facture à l'autre ligue de l'I.R vingt-cinq euros (25€) au prorata numéris des participants par ligue.

L'indemnisation du club d'accueil : La Ligue organisatrice verse au club hôte le montant perçu jusqu'à concurrence d'un **plafond de € 2 000**. Le montant excédentaire servira à payer les frais d'arbitrage et le cocktail (frais de goûter limités à 200€)

II/ AUTRES EPREUVES : Promotion Inter-régionales Adultes et Minimes garçons :

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le vade-mecum national, notamment ce qui concerne le respect du cahier des charges des épreuves fédérales.

Les index maximums sont impérativement fixés à 28 pour les dames et 24 pour les messieurs
Pas de limite d'index pour les U16

2. ENGAGEMENTS

L'inscription d'un club, puis de ses équipiers à une épreuve interrégionale se fait par Extranet (Voir vade-mecum fédéral).

S'inscrire à une compétition par équipes interrégionale vaut acceptation des règlements généraux et particuliers de ladite épreuve ainsi que du présent règlement spécifique.

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

La date limite d'inscription **d'un club est d'un mois avant le premier jour de l'épreuve.**
Celle des **équipers est de sept jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

Le montant de l'inscription d'un club et de son équipe à une épreuve interrégionale (promotions) est de **deux cents euros** (200 euros) et de **cent euros** (100 euros) pour les équipes de jeunes.

Cette somme sera facturée aux clubs par la FFGolf et reversée à la Ligue organisatrice. Le montant versé au club organisateur par la ligue s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Maximum : 2500 euros
- Minimum : 1500 euros (quel que soit le nombre de clubs inscrits)
- Entre 1500 et 2500 euros : le montant des inscriptions
- Pour les Interclubs Jeunes : prorata-numeris des équipes

3. **PARTICIPATION AUX FRAIS**

Cette participation concerne les deux ligues de l'Est même si une des deux n'étaient pas représentées lors de l'épreuve concernée.

La Ligue organisatrice reversera au club d'accueil de l'épreuve, le montant des inscriptions selon le barème de l'article (2 ci-dessus) **Le montant excédentaire servira prioritairement à payer les frais (cocktail, arbitrage, etc.)**

Deux cas de figure :

- a) aucun solde constaté : les frais sont répartis de manière égale entre les 2 ligues, une facture sera envoyée à l'autre ligue non-organisatrice.
- b) un solde est constaté : le montant est acquis à la Ligue organisatrice

Recommandations engagements de frais :

- les frais d'arbitrage seront établis pour **2 arbitres** maximum (frais respectant la charte fédérale concernant le déplacement des bénévoles)
- les frais de cocktail : **200 € TTC pour moins de 80 participants, 300 € TTC au-delà**

4. **FORFAITS des JOUEURS**

La gestion des forfaits sera identique à celle de la FFGolf. Le montant de l'inscription sera conservé par la FFGolf **si le forfait est notifié après la date limite d'inscription du club** (un mois avant le premier jour de l'épreuve).

Tout club ne prévenant pas de son **forfait** ne pourra pas disputer la même épreuve au cours de la saison suivante (cf règlement ffg). S'il prévient tardivement, (après la date limite d'inscription des joueurs) il risque de ne pouvoir être autorisé à jouer l'épreuve la saison suivante.

5. **RESULTAT**

Chaque club organisateur **devra** envoyer les résultats à la FFG et aux deux ligues dans les meilleurs délais.

[Retour sommaire](#)

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve (voir grille ci-dessous).

Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points
1 ^{er}	100		6 ^{ème}	35		11 ^{ème}	15		16 ^{ème}	10		21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70		7 ^{ème}	31		12 ^{ème}	14		17 ^{ème}	9		22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60		8 ^{ème}	26		13 ^{ème}	13		18 ^{ème}	8		23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	51		9 ^{ème}	20		14 ^{ème}	12		19 ^{ème}	7		24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43		10 ^{ème}	18		15 ^{ème}	11		20 ^{ème}	6		25 ^{ème}	1

2.2 CLASSEMENT MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

U12/Benjamins comptant pour le mérite : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Minimes ne comptant pas pour le mérite : à l'issue du MIR 2 en cas d'égalité pour le titre de champion de la ligue les ex-aequo seront départagés par un play-off trou par trou.

Hors play-off les ex-aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE
Minimes	BLANC	BLEU

2.4 HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devons se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RECOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION par mail à contact@liguegolfbfc.org

MIR 1 Beaune **jusqu'au vendredi 21 Mai 2021**

MIR 2 Quetigny **jusqu'au vendredi 11 juin**

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 10€ / MIR – (possibilité de régler les 2 MIR en même temps) par chèque ou virement

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST - GOLF DU RHIN 7/8 JUILLET

24 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	8	6
U12	8	2

6. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

6.1 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

7.1 LE QUOTA des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 19 places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	4	5
U12	5	5

Places supplémentaires :

Les **12 premiers Benjamins** et les **9 premières Benjamins** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues.
(une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE pour le Championnat de France

1 - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

2 - La ligue prendra en charge **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours.**

3 - La CTF prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4 - La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL MINIMES ET CADETS

29 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2021 GOLF DE MOLIETS (FILLES) GOLF GRAND SAINT EMILIONNAIS (GARÇONS)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants dont 4 wild cards attribuées par la DTN pour les garçons ainsi que pour les filles.

MINIMES Garçons et Filles : 15 et 16 ans né(e)s en 2005 et 2006

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, de nationalité française, qualifiés par les quotas des inter-régions ou par le Mérite Jeunes Lacoste.

- Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **54** participants :
 - 36 minimes retenus par le Mérite Jeunes Lacoste
 - 1 minime retenu par le quota par région (1 par région)

La Ligue BFC sélectionnera le minime garçon et la minime fille ayant le meilleur classement au Mérite Jeune à la date du Mérite de Septembre 2021.

CADETS ET CADETTES : 17 et 18 ans né(e)s en 2003 et 2004

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est pas supérieur à 4,4 pour les garçons et 7,4 pour les filles.

- Le nombre maximum d'inscriptions retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription est de **32** participants.

Epreuve non-fumeur

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits

FORME DE JEU

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous

Minimes garçons : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Cadets Garçons : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

PRISE EN CHARGE

- La ligue prendra en charge (pour les Minimes exclusivement)
forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours.
- La ligue n'assurera pas de coaching sur ces épreuves.

INSCRIPTIONS

Pour les Minimes G&F : Réalisée par la Ligue après la publication du Mérite Jeune de Septembre 2021.

Pour les Cadet(tte)s : par les joueurs (euses) eux-mêmes au plus tard un mois avant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

Samedi 18 & Dimanche 19 septembre 2021

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le **Droit de jeu fédéral 2021 de € 35.**

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat et atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits
Inscriptions limitées à **120** joueurs dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement	Wild Cards : Nombre maximum autorisé
	120	42	15	12
Minimes		6	3	
Benjamins		18	6	
U12		18	6	

Vademecum 2021 Ligue de Bourgogne Franche-Comté

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

Épreuve non-fumeur

DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'engagement comprennent les Green-fees des journées de compétition et une journée d'entraînement la veille de l'épreuve (réservation auprès du golf)

Extérieurs : 40€

Membres du club : 20€

Clôture des inscriptions le Mercredi 01 septembre 2021

La liste des joueurs retenus sera publiée le Mercredi 08 septembre 2021

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail contact@golf-pruneville.com

Site internet : golf-pruneville.com suivi du règlement

**Golf de Pruneville
Ferme les Petits Bans
25420 Dampierre-sur-le-Doubs**

**Mail : contact@pruneville.com
Site internet : <https://www.golf-pruneville.com/>**

Marques de départs

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé.

Remise des Prix : classement brut uniquement

Le dimanche 19 septembre à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Président du Club et Responsable de la commission sportive : Frédéric GOULET

Des trois arbitres désignés par la ligue

ÉPREUVES INTER-RÉGIONALES

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION DAMES

GOLF DE MACON LA SALLE – 1er & 2 MAI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs et les équipiers : voir règlement Général du VM national.
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes inscrites :

6 simples, stroke play, 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 3 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipières potentielles

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MESSIEURS

GOLF DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE – 8 & 9 MAI

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs et pour les équipiers : voir règlement Général du VM national.
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes :

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 4ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEURS DAMES

GOLF D'EPINAL – 26 & 27 JUIN 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipières : les joueuses doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 8 équipières potentielles.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS

GOLF DE LUXEUIL – 19 & 20 JUIN 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 25 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, montera en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscriptions des clubs : sur extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscriptions des joueurs: au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION U16 GARÇONS

GOLF DE LINKS – 15 & 16 JUILLET 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Minimes garçons.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Moins de 15 ans nés en 2007 ou après et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 2005 ou 2006

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Cadets : Pendant tout le déroulement de ce championnat seuls les équipiers peuvent cadeyer.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de 5 joueurs **dont obligatoirement un joueur né en 2006 ou après (U12/U14).**

5 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour.

Les 4 meilleures cartes de chaque tour seront retenues.

Distance de jeu préconisée :

Une seule marque de départ (jaune) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Les deux premières équipes selon l'ordre de qualification monteront en 3ème Division.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Compétitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 100 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS DAMES

GOLF DU CHÂTEAU DE BOURNEL – 25 & 26 SEPTEMBRE 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équièpières : les joueuses doivent avoir au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 28.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

4 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 3 premières équipes, selon l'ordre de la qualification, monteront en 3ème Division

En cas d'égalité : voir vade-mecum national

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueuses : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 8 équièpières potentielles.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

INTERCLUB PAR EQUIPE - PROMOTION SENIORS MESSIEURS

GOLF DE SOUFFLENHEIM – 25 & 26 SEPTEMBRE 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ELIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir Règlement Général du VM national.

Pour les équipiers : les joueurs doivent avoir au moins 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
La Ligue organisatrice fixe une limite d'index à 24.

FORME DE JEU

Pour un maximum de 24 équipes

6 simples, stroke play 36 trous, 18 trous/tour. Cumul des 5 meilleures cartes du tour 1 et 2.

Les 2 premières équipes selon l'ordre de la qualification, monteront en Division 4.

En cas d'égalité : voir vade-mecum national.

<http://www.ffgolf.org/Golf-amateur/Competitions/Structuration-sportive>

ENGAGEMENT

Inscription pour les clubs : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs : au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 12 équipiers potentiels.

DROITS DE JEU

DROIT D'INSCRIPTION : 200 €

Pour toutes les promotions nationales, inter régionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les DROITS D'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITE DE L'EPREUVE : Etabli par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)

GOLF ENTREPRISE

CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES SUR PITCH & PUTT

PHASE ELIMINATOIRE REGIONALE

Golf de Beaune - Levernois – 3 AVRIL 2021

Parcours compact 9 trous

Les éliminatoires régionales doivent impérativement être terminées avant le 15 avril

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : Epreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise. Une seule équipe par association pourra se qualifier pour la finale nationale.

Pour les équipiers : Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie. Pour rappel, le capitaine de l'équipe est responsable de l'éligibilité de ses joueurs.

FORME DE JEU

- Equipe de 2 joueurs ou joueuses / Stroke Play brut / 27 trous

Formule en Shotgun jusqu'à 18 équipes soit 36 joueurs.

Au cas où il n'y aurait pas 18 équipes, il sera possible d'inscrire une deuxième équipe par AS.

La formule pourra être modifiée en cas de plus de 18 AS inscrites ou en cas de conditions météorologiques défavorables.

Un premier tour de 18 trous (2x9trous- départs modifiés) sera effectué en première partie de la journée.

Les 9 meilleures équipes de ce premier tour participeront au deuxième tour qui aura lieu en deuxième partie de la journée.

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres. La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres. L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe. Les cadets ne sont pas autorisés.

L'équipe vainqueur de cette qualification est automatiquement qualifiée pour la Finale Nationale qui aura lieu **les 1^{er} et 2 mai 2021** au golf de Port Bourgenay.

En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score individuel des 9 derniers trous de chaque équipe, puis le meilleur score du 2^{ème} 9 trous, et enfin le meilleur score des 9 premiers trous.

Au-delà de cette égalité, la commission sportive tranchera.

Pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté : 1 équipe qualifiée.

ENGAGEMENT

Inscriptions sur Extranet Clubs et équipiers : 5 jours avant l'épreuve. (Lundi 29 mars 2021)

Le montant de l'inscription est de 20€/participant.

Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

COUPE DE FRANCE DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES

PHASES ELIMINATOIRES REGIONALES INTERCLUBS

GOLF DE PRUNEVILLE - VENDREDI 8 MAI

GOLF DE CHAILLY – SAMEDI 5 JUIN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Epreuve ouverte à toutes les associations d'entreprises.

Une seule équipe par association pourra participer aux éliminatoires régionales.

Une seule équipe pour la Ligue de Bourgogne Franche-Comté sera qualifiée pour la finale nationale.

Pour les équipiers :

- L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole 7 jours pleins avant le début de l'épreuve. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais joueront avec un index de 21,4.

- Être membre de l'AS (association sportive d'entreprise) qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- **Être salarié titulaire** de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

Forme de jeu pour chaque épreuve :

1 équipe de 4 golfeuses ou golfeurs par AS

4 simples / stroke Play net / 18 trous / jour

Pour chaque tour, les 3 meilleurs scores de l'équipe sont retenus.

Le classement final sera effectué par addition des scores sur les 2 tours.

Messieurs marques Blanches - Dames marques bleues

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 26 avril 2021

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 03 mai 2021

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral). Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

CHAMPIONNAT FEDERAL DES AS ENTREPRISES DAMES ET MESSIEURS

QUALIFICATIONS REGIONALES

GOLF DE PRUNEVILLE - VENDREDI 8 MAI

GOLF DE CHAILLY – SAMEDI 5 JUIN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Epreuve ouverte à tous les joueuses/joueurs salariés, titulaires des Associations d'Entreprise de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté **affiliées** à la FFGOLF

Pour la phase finale deux attestations devront être fournies : une certifiant l'état de salarié titulaire de l'établissement dont dépend l'association et une autre justifiant l'appartenance à l'AS du club.

FORME DE JEU

Dans chaque Ligue : Le délégué du golf d'entreprise organise une sélection aux dates prévues sur 2 tours en **stroke play brut** permettant la qualification mathématique de 50% du quota de joueurs/joueuses attribué à sa Ligue soit 3 hommes et 1 dames minimum). Les autres places étant attribuées par Wild Card (de la responsabilité du Délégué de Ligue).

Forme de jeu : Stroke Play Brut / 18 trous / jour

Messieurs marques Blanches

Dames marques bleues

Le score final sera effectué par addition des scores des 2 tours. En cas d'égalité, le critère de sélection retenu sera le meilleur score brut du 2eme tour. Au-delà de cette égalité, ce sera la commission sportive qui tranchera.

Le nombre de qualifié mathématiquement est de 3 joueurs dont 1 dame.

Si un joueur qualifié déclare forfait ou décide de ne pas honorer sa sélection, c'est le suivant dans l'ordre de la qualification qui sera sélectionné pour la finale nationale et ainsi de suite.

Les joueurs qualifiés et/ou désignés dans la Ligue pourront ainsi prendre part au championnat Fédéral organisé par la FFGolf, sous réserve bien sûr qu'ils répondent aux conditions exigées par la FFGolf dans son règlement au 1er jour de l'épreuve.

ENGAGEMENT

INSCRIPTION : Sur Extranet

Equipe d'AS : 12 jours avant chaque épreuve. Lundi 26 avril 2021

Equipiers : 5 jours avant chaque épreuve. Lundi 03 mai 2021

Le montant de l'inscription est de 35 € par joueur par tour (Coupe de France et le championnat Fédéral inclus ou que le pour le Championnat Fédéral). Les modalités de paiement seront fournies à l'inscription par la Commission Golf d'Entreprise.

[Retour sommaire](#)

GOLF FÉMININ

CALENDRIER - GOLF FEMININ 2021

DATES	LIEUX	COMPETITIONS	STATUT
Mardi 04 mai	GONVILLE	Rencontre quadrangulaire Gonville, RoCHAT, Besançon, Manchette	Confirmé
Mardi 1^{er} juin	VAL DE SORNE	1^{ère} Journée COUPE féminine BFC	Amicale en scramble shotgun
Mer 09 juin	LES BOIS	Rencontre triangulaire Les Bois, Prunevelle, Besançon	<u>A confirmer</u>
Mer 16 juin	VUISSENS	Rencontre triangulaire Vuissens, Besançon, RoCHAT	Confirmé
Mardi 06 juillet	BESANCON	Rencontre RFFC	Amicale
Samedi 10 juillet	LUXEUIL BELLEVUE	3^{eme} LADY'S CUP	OPEN FEMININ
Mer 18 août	LE ROCHAT	Compétition caritative « un souffle pour Nina »	OPEN FEMININ
Jeudi 2 septembre	BESANCON	OPEN SENIORS	Open mixte seniors
Mer 15 septembre	PRUNEVELLE	Rencontre RFFC	Amicale
Mer 22 septembre	CHAILLY	2^{ème} journée COUPE Féminine BFC	Amicale en scramble shotgun
= Dim 3 octobre	CHALON	OPEN DES ROSES	OPEN seniors dames
Vend 8 octobre	QUETIGNY	3^{ème} journée COUPE Féminine BFC	Amicale en scramble shotgun

RAPPEL GRANDES SEMAINES

Du 11 au 18 juillet 2021	BESANCON
Du 18 au 25 juillet 2021	LUXEUIL BELLEVUE
Du 1 ^{er} au 8 août 2021	BOURNEL
Du 8 au 15 août 2021	PRUNEVELLE

[Retour sommaire](#)

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

COMITE DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR (21)

19 FEVRIER	Golf de Quetigny	CHALLENGE T1
15 AVRIL	Golf de Tanlay	CHALLENGE T2 (CD21 +CD89)
22 AVRIL	Golf de Beaune Levernois	CHALLENGE T3
14 MAI	Golf Chailly	CHALLENGE T4
3 JUILLET	Golf Chalon s/Saône	FINALE REGIONALE
9 JUILLET	Golf de Prélamy	CHALLENGE T5 (CD21 +CD89)
25 AOUT	Golf du Roncemay	CHALLENGE T6 (CD21 +CD89)
26 OCTOBRE	Golf de Norges	CHAMPIONNAT CD21
27 OCTOBRE	Golf de la Chassagne	CHAMPIONNAT (CD21 + CD89)

[Retour sommaire](#)

CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2021

3 AVRIL	GOLF DE PRUNEVILLE	T1
24 AVRIL	GOLF DE BESANÇON	T2
13 MAI	GOLF DU CHATEAU DE BOURNEL	T3

COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE (71)

DATE	LIEUX	FORMULE
A définir	MONTCEAU	STROKE-FORD
9 ou 23 MAI	AVOISE	STROKE-FORD
JUIN	CHALON	STROKE-FORD
JUILLET	MACON	STROKE-FORD
AOUT	AUTUN	STROKE-FORD
SEPTEMBRE	BOURBON LANCY	PITCH & PUTT

COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA (39)

22 MAI	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
19 JUIN	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
26 JUIN	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
8 AOUT	GOLF DU ROCHAT	CHAMPIONNAT 39
21 AOUT	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
11 SEPTEMBRE	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
25 SEPTEMBRE	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE
23 OCTOBRE	GOLF du ROCHAT OU GOLF DU VAL DE SORNE	CHALLENGE

[Retour sommaire](#)

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'YONNE (89)

28 MARS	GOLF DU RONCEMAY	CIRCUIT DEPARTEMENTAL
15 AVRIL	GOLF DE TANLAY	CHALLENGE DES EG
9 MAI	GOLF DE SENS	CIRCUIT DEPARTEMENTAL
14 MAI	GOLF DE CHAILLY	CHALLENGE DES EG
23 MAI	GOLF DE TANLAY	CIRCUIT DEPARTEMENTAL
20 JUIN	GOLF DE CLAIRIS	CIRCUIT DEPARTEMENTAL
9 JUILLET	GOLF DE PRELAMY	CHALLENGE DES EG
25 AOUT	RONCEMAY	CHALLENGE DES EG
27 OCTOBRE	LA CHASSAGNE	CHALLENGE DES EG

CLUBS BFC EN DIVISIONS FEDERALES 2021

DAMES	Besançon	3 ^e Division	Poule B	<i>Reims</i>	29 au 2 mai
MID DAMES	Besançon	3 ^e Division	Poule D	<i>Valence St Didier</i>	25 au 27 juin
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	<i>Valence St Didier</i>	25 au 27 juin
SENIORS D.	Avoise	2 ^e Division	Poule B	<i>Sporting club Vichy</i>	23 au 26 sept.
	Besançon	3 ^e Division	Poule D	<i>Château D'Avoise</i>	23 au 26 sept.
U16 G	Chalon sur Saône	3 ^e Division	Poule D		15 au 18 juillet
	La Chassagne	3 ^e Division	Poule D		15 au 18 juillet
	Besançon	3 ^e Division	Poule D		15 au 18 juillet
	Dijon Bourg.	3 ^e Division	Poule D		15 au 18 juillet
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D		15 au 18 juillet
MESSIEURS	Val de Sorne	2 ^e Division	Poule A	<i>St Saêns</i>	6 au 9 mai
	Quetigny	3 ^e Division	Poule D	<i>Valcros</i>	6 au 9 mai
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
	Dijon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
	Chalon sur Saône	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
	Macon	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
	Roncemay	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
	La Chassagne	4 ^e Division	Poule D	<i>Chalon s/Saône</i>	6 au 9 mai
MESS. Eq 2	Dijon	2 ^e Division	Poule B	<i>Montauban l'estang</i>	6 au 9 mai
MID Mess.	Quetigny	2 ^e Division	Poule A	<i>Ailette</i>	17 au 20 juin
	Dijon Bourgogne	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Charmeil</i>	17 au 20 juin
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Charmeil</i>	17 au 20 juin
	Chailly	4 ^e Division	Poule D	<i>ST Etienne</i>	18 au 20 juin
	Besançon	4 ^e Division	Poule D	<i>St Etienne</i>	18 au 20 juin
SENIORS M.	Avoise	2 ^e Division	Poule B	<i>Val de Sorne</i>	23 au 26 sept.
	Chailly	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Bresson</i>	23 au 26 sept.
	Val de Sorne	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Bresson</i>	23 au 26 sept.
	Prunevelle	3 ^e Division	Poule D	<i>Grenoble Bresson</i>	23 au 26 sept.
	Dijon Bourgogne	4 ^e Division	Poule D	<i>Cabre D'Or</i>	24 au 26 sept.
	Rougemont	4 ^e division	Poule D	<i>Cabre d'Or</i>	24 au 26 sept.
VETERANS	Val de Sorne	1 ^{ère} Div.		<i>Chantilly</i>	7 au 11 sept.
	Avoise	2 ^e Division		<i>Niort</i>	7 au 9 sept.
	Besançon	3 ^e Division	Poule B	<i>Chailly</i>	7 au 9 sept.
A.S ENTREP.	2F Open JS 25	2 ^e Division		<i>Gujan</i>	27 au 30 mai
	AGJSEP	3 ^e Division	Poule B	<i>Besançon</i>	26 au 30 mai
	Sports réunis Belfort	3 ^e Division	Poule B	<i>Besançon</i>	26 au 30 mai